

République Française
Département de
Meurthe-et-Moselle

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIAUCOURT REGNIÉVILLE



Nombre de
membres :

En exercice : 14
Présents : 8
Pouvoir : 1
Excusés : 4
Absents : 2

Date de
convocation :

07/01/2025

Date d'affichage :

07/01/2025

SÉANCE DU 14 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le quatorze à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Margaret DUMONT, Maire de la Commune de Thiaucourt-Regniéville

Présents : Mesdames DUMONT Margaret, CORDONNIER Sonia, GUIDOU Sylvie, WIESENER Maryline
Messieurs THOMAS Frédéric, SIMON Roger, GATIMEL Allan, BURGER Roger

Pouvoirs : M. CHERY Franck à M. SIMON Roger

Absents excusés : M. CHERY Franck, M. ROUX Jean-Pierre, Mr DOTTE Jean-Claude, Mme MARTZ Isabelle

Absents : Mme NAWROT Nancy, Mme CLAUDOT Betty

Secrétaire de séance : Mme CORDONNIER Sonia

DCM n° 20251401_1

**DELIBERATION N° 1 : REMBOURSEMENT D'ACOMPTE A LA SUITE
D'ANNULATION D'UNE RESERVATION A LA LOCO**

Madame le Maire informe qu'à la suite d'une demande d'annulation pour raisons personnelles de Mme LAMBERT, il y a lieu de rembourser l'acompte d'un montant de 500.00 € versé pour la réservation la Loco.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de la Commune de THIAUCOURT-REGNIÉVILLE accepte le remboursement de l'acompte de Madame LAMBERT d'un montant de 500.00 € versé pour la réservation la Loco par suite de l'annulation et charge Madame le Maire de signer tous les documents s'y affèrent.

Nb de votes exprimés : 9
9 votants pour

Le secrétaire de séance

Pour expédition certifiée conforme
Le Maire,
Margaret DUMONT



République Française
Département de
Meurthe-et-Moselle

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIAUCOURT REGNIÉVILLE



Nombre de
membres :

En exercice : 14
Présents : 8
Pouvoir : 1
Excusés : 4
Absents : 2

Date de
convocation :

07/01/2025

Date d'affichage :

07/01/2025

SÉANCE DU 14 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le quatorze à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Margaret DUMONT, Maire de la Commune de Thiaucourt-Regniéville

Présents : Mesdames DUMONT Margaret, CORDONNIER Sonia, GUIDOU Sylvie, WIESENER Maryline
Messieurs THOMAS Frédéric, SIMON Roger, GATIMEL Allan, BURGER Roger

Pouvoirs : M. CHERY Franck à M. SIMON Roger

Absents excusés : M. CHERY Franck, M. ROUX Jean-Pierre, Mr DOTTE Jean-Claude, Mme MARTZ Isabelle

Absents : Mme NAWROT Nancy, Mme CLAUDOT Betty

Secrétaire de séance : Mme CORDONNIER Sonia

DCM n° 20251401_2

DELIBERATION N° 2 : QUART DES CREDITS POUR LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET COMMUNAL

Madame le Maire rappelle les dispositions extraites de l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales :

Article L1612-1 modifié par la [LOI n°2012-1510 du 29 décembre 2012 - art. 37 \(VD\)](#)

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de recourir à cette faculté dans l'attente du vote du budget primitif 2025 pour le budget communal, à savoir :

BUDGET COMMUNAL	MONTANT EN €
Total des dépenses d'investissement	935322.52 €
Emprunt (à soustraire)	- 92183,54 €
Restes à réaliser (à soustraire)	- 40922,37 €



Report (à soustraire)	- 238682,43 €
Dépenses imprévues	- 11700 €
Dotations fonds divers (à soustraire)	- 100,00 €
Total	551734.18 €
Soit le quart	137933.55 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de la Commune de THIAUCOURT-REGNIÉVILLE accepte d'autoriser les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025 dans la limite de 137933.55 € correspondants au quart des crédits ouverts de l'exercice précédent et charge Madame le Maire de signer tous les documents s'y affèrent.

Nb de votes exprimés : 9
9 votants pour

Le secrétaire de séance



Pour expédition certifiée conforme
Le Maire,
Margaret DUMONT




République Française
Département de
Meurthe-et-Moselle

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIAUCOURT REGNIÉVILLE



Nombre de
membres :

En exercice : 14
Présents : 8
Pouvoir : 1
Excusés : 4
Absents : 2

Date de
convocation :

07/01/2025

Date d'affichage :

07/01/2025

SÉANCE DU 14 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le quatorze à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Margaret DUMONT, Maire de la Commune de Thiaucourt-Regniéville

Présents : Mesdames DUMONT Margaret, CORDONNIER Sonia, GUIDOU Sylvie, WIESENER Maryline
Messieurs THOMAS Frédéric, SIMON Roger, GATIMEL Allan, BURGER Roger

Pouvoirs : M. CHERY Franck à M. SIMON Roger

Absents excusés : M. CHERY Franck, M. ROUX Jean-Pierre, Mr DOTTE Jean-Claude, Mme MARTZ Isabelle

Absents : Mme NAWROT Nancy, Mme CLAUDOT Betty

Secrétaire de séance : Mme CORDONNIER Sonia

DCM n° 20251401_3

DELIBERATION N° 3 : RESULTATS DU CONCOURS DES MAISONS DECOREES

Madame le Maire annonce les lauréats du concours des maisons décorées pour l'année 2024 :

M. et Mme SCHMITT
M. et Mme KNAUF
M. et Mme DUVALEY
Mrs BRAZ-COUDRAIN
EHPAD Sainte Sophie

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de la Commune de THIAUCOURT-REGNIÉVILLE accepte les résultats du concours et charge Madame le Maire de signer tous les documents s'y afférant.

Nb de votes exprimés : 9
9 votants 1 abstention 8 pour

Le secrétaire de séance

Pour expédition certifiée conforme
Le Maire,
Margaret DUMONT



République Française
Département de
Meurthe-et-Moselle

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIAUCOURT REGNIÉVILLE



Nombre de
membres :

En exercice : 14
Présents : 8
Pouvoir : 1
Excusés : 4
Absents : 2

Date de
convocation :
07/01/2025

Date d'affichage :
07/01/2025

SÉANCE DU 14 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le quatorze à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Margaret DUMONT, Maire de la Commune de Thiaucourt-Regniéville

Présents : Mesdames DUMONT Margaret, CORDONNIER Sonia, GUIDOU Sylvie, WIESENER Maryline
Messieurs THOMAS Frédéric, SIMON Roger, GATIMEL Allan, BURGER Roger

Pouvoirs : M. CHERY Franck à M. SIMON Roger

Absents excusés : M. CHERY Franck, M. ROUX Jean-Pierre, Mr DOTTE Jean-Claude, Mme MARTZ Isabelle

Absents : Mme NAWROT Nancy, Mme CLAUDOT Betty

Secrétaire de séance : Mme CORDONNIER Sonia

DCM n° 20251401_4

DELIBERATION N° 4 : VOTE DES TARIFS 2025 : VOIRIE, LOCATIONS, CIMETIERE

VOIRIE :

		2023	2024	2025	ELECTRICITE
FOOD-TRUCK	PRIX/S²	0,76	0,76	0,76	2€
ÉTALAGE	Commerce ambulant Camion outillage Brocante (*gracieux pour les associations et habitants de la commune)	0,76	0,70	0,70	2€
FÊTE FORAINE	Grand manège (76€) Petit manège (26€)	25€/semaine 15€/semaine	25€/semaine 15€/semaine	25€/semaine 15€/semaine	2€
	* Gratuité pour les forains offrant 150 places	Oui	Oui	Oui	2€
GRUES OU ASSIMILÉS BENNES ÉCHAFAUDAGES	PRIX/S²			Report prochain conseil municipal	

CIMETIERE :

- **CONCESSIONS :**
 - 30 ans: 400€
 - 50 ans: 600€
- **COLOMBARIUM** : 30 ans: 1 000€
- **CAVURNE** : 30 ans: 600€
- **JARDIN DU SOUVENIR** : plaque: 40€
- **Renouvellement de toutes les différentes prestations :**
 - 30 ans: 200€
 - 50 ans: 300€

SERVICE :

- **PHOTOCOPIES :**
 - N/B: 0,20 € recto et 0,40 € et recto/verso
 - Couleur: 0,40 € recto et 0,80 € recto/verso
- **CAMPING-CAR- BORNES :**
 - Borne sanitaire : 2€ par cycle (20mn) (tarif 2012) -> 4 €
 - Borne électricité : 1€/h (tarif 2024) -> 2 €

LA LOCO POUR LES ASSOCIATIONS :

- **Manifestation ouverte au public générant recettes**
 - 1^{ère} manifestation organisée = gratuite avec charges à payer
 - À partir de la 2^{ème} manifestation = ½ tarif du tarif associatif en vigueur
- **Manifestation culturelle (=entrée gratuite pour tous) ex : Spectacles Vivants, Saint Nicolas, Carnaval...**
 - Salle gracieuse avec les charges à payer
- **Evènement privé associatif (repas, AG...)**
 - Tarif associatif en vigueur
- **Proposition de mettre les partenaires sur le tarif associatif -> le conseil municipal ne valide pas cette proposition**
- **Proposition de majoration des charges pour tous types de locations**
 - 50 €/jour sans cuisine
 - 80 €/jour avec cuisine
 - OU
 - 50 €/jour sans cuisine
 - 100 €/jour avec cuisine

La proposition retenue pour la majoration des charges est 50 €/jour sans cuisine et 80 €/jour avec cuisine

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de la Commune de THIAUCOURT-REGNIÉVILLE accepte les tarifs 2025 : voirie, locations et concessions et charge Madame le Maire de signer tous les documents s'y afférant.

Nb de votes exprimés : 9
9 votants pour

Le secrétaire de séance



Pour expédition certifiée conforme
Le Maire,
Margaret DUMONT



République Française
Département de
Meurthe-et-Moselle

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIAUCOURT REGNIÉVILLE



Nombre de
membres :

En exercice : 14
Présents : 8
Pouvoir : 1
Excusés : 4
Absents : 2

Date de
convocation :

07/01/2025

Date d'affichage :

07/01/2025

SÉANCE DU 14 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le quatorze à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Margaret DUMONT, Maire de la Commune de Thiaucourt-Regniéville

Présents : Mesdames DUMONT Margaret, CORDONNIER Sonia, GUIDOU Sylvie, WIESENER Maryline
Messieurs THOMAS Frédéric, SIMON Roger, GATIMEL Allan, BURGER Roger

Pouvoirs : M. CHERY Franck à M. SIMON Roger

Absents excusés : M. CHERY Franck, M. ROUX Jean-Pierre, Mr DOTTE Jean-Claude, Mme MARTZ Isabelle

Absents : Mme NAWROT Nancy, Mme CLAUDOT Betty

Secrétaire de séance : Mme CORDONNIER Sonia

DCM n° 20251401_5

DELIBERATION N° 5 : SUBVENTION POUR LE SOUVENIR FRANCAIS

Madame le Maire explique qu'il a été abordé lors du précédent conseil municipal la possibilité de soutenir financièrement l'association « Le Souvenir Français ».

Cette association est présente à nos commémorations patriotiques : 8 mai, 11 novembre et lors de la Saint Firmin.

Rappel : le monument aux morts est installé sur la place « Le Souvenir Français »

Proposition de signer une convention d'objectifs comme l'association FNACA pour un montant forfaitaire de 150 € annuels.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de la Commune de THIAUCOURT-REGNIÉVILLE accepte de signer une convention d'objectifs avec l'association « Le Souvenir Français », l'octroi d'une subvention forfaitaire annuelle de 150 € et charge Madame le Maire de signer tous les documents s'y afférant.

Nb de votes exprimés : 9
9 votants pour

Le secrétaire de séance

Pour expédition certifiée conforme
Le Maire,
Margaret DUMONT



République Française
Département de
Meurthe-et-Moselle



Nombre de
membres :

En exercice : 14
Présents : 8
Pouvoir : 1
Excusés : 4
Absents : 2

Date de
convocation :

07/01/2025

Date d'affichage :

07/01/2025

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIAUCOURT REGNIÉVILLE

SÉANCE DU 14 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le quatorze à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Margaret DUMONT, Maire de la Commune de Thiaucourt-Regniéville

Présents : Mesdames DUMONT Margaret, CORDONNIER Sonia, GUIDOU Sylvie, WIESENER Maryline
Messieurs THOMAS Frédéric, SIMON Roger, GATIMEL Allan, BURGER Roger

Pouvoirs : M. CHERY Franck à M. SIMON Roger

Absents excusés : M. CHERY Franck, M. ROUX Jean-Pierre, Mr DOTTE Jean-Claude, Mme MARTZ Isabelle

Absents : Mme NAWROT Nancy, Mme CLAUDOT Betty

Secrétaire de séance : Mme CORDONNIER Sonia

DCM n° 20251401_6

DELIBERATION N° 6 : CONVENTION D'OBJECTIFS POUR LE COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes a désiré modifier sa convention d'objectifs

Dorénavant il s'engage à 4 manifestations festives étalées équitablement sur l'année et assurer la soirée de la Saint Sylvestre

Budget pour cette convention $4 \times 500\text{€} + 500\text{€} = \underline{2500 \text{ €/an}}$

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de la Commune de THIAUCOURT-REGNIÉVILLE accepte la modification de la convention d'objectifs avec le Comité des Fêtes à raison de 4 manifestations festives sur l'année et l'organisation de la Saint Sylvestre et charge Madame le Maire de signer tous les documents s'y affèrent.

M. SIMON, M. BURGER, Mme CORDONNIER et Mme WIESENER ne participent pas au vote.

Nb de votes exprimés : 4
4 votants pour

Le secrétaire de séance

Pour expédition certifiée conforme
Le Maire,
Margaret DUMONT



République Française
Département de
Meurthe-et-Moselle

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIAUCOURT REGNIÉVILLE



Nombre de
membres :

En exercice : 14
Présents : 8
Pouvoir : 1
Excusés : 4
Absents : 2

Date de
convocation :

07/01/2025

Date d'affichage :

07/01/2025

SÉANCE DU 14 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le quatorze à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Margaret DUMONT, Maire de la Commune de Thiaucourt-Regniéville

Présents : Mesdames DUMONT Margaret, CORDONNIER Sonia, GUIDOU Sylvie, WIESENER Maryline
Messieurs THOMAS Frédéric, SIMON Roger, GATIMEL Allan, BURGER Roger

Pouvoirs : M. CHERY Franck à M. SIMON Roger

Absents excusés : M. CHERY Franck, M. ROUX Jean-Pierre, Mr DOTTE Jean-Claude, Mme MARTZ Isabelle

Absents : Mme NAWROT Nancy, Mme CLAUDOT Betty

Secrétaire de séance : Mme CORDONNIER Sonia

DCM n° 20251401_7

DELIBERATION N° 7 : SUBVENTION 2024 AUX ASSOCIATIONS

Madame le Maire explique qu'il y a lieu de fixer le montant de subvention donné aux associations pour l'année 2024

- **FEP** : 1500€ (Carnaval, promotion du sport, promotion de la culture) -> 9 votants – 9 pour
- **AFR** : 2000€ (Loto, St Nicolas et marché de Noël, concert, radio) -> 8 votants – 8 pour (M. SIMON ne participe pas au vote)
- **Amicale des SP** : 1000€ (journée porte ouverte, soirée du 13 juillet) -> 7 votants – 7 pour (M. GATIMEL, M. THOMAS ne participent pas au vote)
- **USPM** : 1000€ (commémoration de libération de Thiaucourt, bourse aux armes) -> 9 votants – 9 pour
- **Semeurs d'arts** : 2000€ (4 manifestations tout public) -> 9 votants – 9 pour
- **GST** : 1500€ (un tournoi, une soirée dansante, promotion du sport) -> 9 votants – 9 pour
- **Comité des fêtes** : 2500€ (fête du printemps, fête de la bière, bal des fantômes, marché de Noël, Saint Sylvestre) -> 4 votants – 4 pour (M. SIMON, M. BURGER, Mme CORDONNIER, Mme WIESENER ne participent pas au vote)
- **FNACA** : 200€ -> 9 votants – 9 pour
- **Souvenir Français** : 150€ -> 9 votants – 9 pour

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de la Commune de THIAUCOURT-REGNIÉVILLE accepte les montants à verser aux associations pour 2024 et charge Madame le Maire de signer tous les documents s'y afférant.

Le secrétaire de séance

Pour expédition certifiée conforme

Le Maire,
Margaret DUMONT

